



OBJET : CONVOCATION ASSEMBLEE ANNUELLE 2024

Chères Adhérentes, Chers Adhérents,
Vous êtes cordialement invité(e)s à participer à l'Assemblée Annuelle ordinaire de la Section du CESTA qui aura lieu le :

MARDI 19 MARS 2024

**à partir de 08h30 à l'amphithéâtre de l'Institut Laser Plasma (ILP)
2640 Avenue du Médoc 33114 LE BARP (zone LASERIS 1)**

ORDRE DU JOUR

- 08h30 : Ouverture ILP – Accueil - Café
- 09h00 : Présentation de l'actualité du Centre par le Directeur (ou son adjoint) du CESTA
- 10h00 : Pause-café, rafraîchissements.
- 10h30 : Rapport moral par le Secrétaire
- 11h00 : Rapport financier par le Trésorier
- 11h20 : Bilan et perspectives par le Président de la Section
- 11h50 : Clôture de la séance
- 12h15 : Déjeuner (pour ceux qui auront réservé avant le 09 mars : utiliser le bulletin ci-joint)

L'Assemblée sera donc suivie du traditionnel déjeuner convivial pris en commun. Comme l'an dernier, il se tiendra dans la **Salle des Fêtes Le BATEAU LYRE, 73 Av. de Gascogne, 33114 Le BARP**. L'ouverture des portes se fera vers 12h15.

La Section prend à sa charge les pauses rafraîchissements, apéritifs et champagne, et une partie du coût du déjeuner. En conséquence, la participation demandée est de seulement **35 € par personne boissons comprises**. Comme nous en avons pris l'habitude en de pareilles occasions, les conjoint(e)s des adhérent(e)s peuvent participer au déjeuner pour le même tarif.

MENU :

Amuses bouches

Raviole de gambas à la citronnelle, jus de carcasses et chips de chorizo

Tournedos de volaille basse température, sauce cèpes, sphère de rizotto truffé/fèves, carotte glacée

Aumônière croustillante de St Nectaire et aubergine, gelée de piments d'Espelette

Poire pochée au chocolat sur son crumble de spéculoos, glace crème d'Isigny

Café et mini cannelé

Au plaisir de se retrouver nombreux à notre Assemblée Annuelle, ainsi qu'au déjeuner.

Pour le Bureau,
Jean-Pierre Granghon
Président de l'ARCEA-CESTA